



Le 1<sup>er</sup> février 2021

Chers parents, tutrices et tuteurs,

Nous aimerions encore une fois vous remercier de votre collaboration et votre patience alors que nous continuons à vivre les effets de la pandémie dans nos communautés et dans nos écoles. Nous sommes reconnaissants de la collaboration qui existe entre nos familles et les membres de notre personnel. Ensemble, et ce, malgré les changements rapides auxquels nous sommes confrontés, nous parvenons à persévérer et à assurer une éducation de meilleure qualité à l'ensemble de nos élèves.

En début d'année et en novembre dernier, les élèves et les parents ont pu choisir entre deux modes d'apprentissage, soit l'école en personne ou encore l'apprentissage virtuel. Avec l'approche de la période de remise du bulletin scolaire à l'élémentaire le 16 février prochain, nous ouvrons encore une fois la possibilité de changer de mode d'apprentissage pour votre enfant si vous le désirez.

Ainsi, si votre enfant se rend présentement en personne à son école, il lui sera maintenant possible de changer vers l'école virtuelle, si c'est votre désir. Inversement, si votre enfant assiste présentement à l'École virtuelle et aimerait retourner à son école en personne, il lui sera également possible de le faire.

Les parents qui aimeraient demander un changement de mode d'apprentissage sont invités à remplir le [formulaire de demande](#) avant 9 h le lundi 8 février 2021. Ce dernier se retrouve également à la page d'accueil de notre site web au [www.cspgno.ca](http://www.cspgno.ca). Veuillez noter que si vous ne désirez pas changer de mode d'apprentissage, il n'est pas nécessaire de remplir le formulaire.

Veuillez agréer, chers parents, tutrices et tuteurs, nos salutations les plus cordiales.

Marc Gauthier  
Directeur de l'Éducation